



Constitution d'un dossier pour obligation alimentaire

Par **cazier**, le **07/08/2009** à **14:54**

Bonjour,
ma mère a été déchu de son autorité parentale dans les années 1960. Aujourd'hui on me demande de constituer un dossier pour obligation alimentaire. Que dois-je faire? En vue de compléter le dossier je dois joindre trois relevés bancaire ,est-ce légal?